



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant et en les aidant à faire leurs réclamations, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. Non-titulaire ne veut pas dire sans droits. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les non-titulaires.

Benoît Teste
Secrétaire général
de la FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Les non-titulaires de l'Éducation nationale sont encore plus mal payés que les titulaires. Grâce à la lutte menée par la FSU, le gouvernement a enfin engagé un processus de revalorisation du point d'indice. Mais pour la FSU, c'est insuffisant. La revalorisation générale par l'augmentation du traitement indiciaire est une urgence qui doit s'accompagner de la mise en place d'une grille nationale que la FSU revendique.

VOS DROITS

Les non-titulaires ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire mais, grâce à l'action de la FSU, ils et elles ont des droits à faire valoir. Dans les CCP, les représentant·es FSU des personnels agissent au quotidien pour défendre vos droits : préparation des concours, accès au CDI, amélioration de la grille salariale, indemnités, congés santé, contrat, indemnisation chômage, retraite...

VOTRE TITULARISATION

Pour la FSU, la lutte contre la précarité est un combat permanent. Nous revendiquons un plan massif de titularisation rapide de toutes et tous les contractuel·les qui le souhaitent, prenant en compte toute l'expérience professionnelle antérieure. Un tel plan doit être corrélé à l'arrêt du recours facilité au contrat pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction publique.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Classes surchargées, injonctions contradictoires, réformes qui se succèdent au mépris de l'intérêt des élèves et des conditions de travail des personnels... Nos métiers sont bien malmenés et la situation des non-titulaires est difficile. Mais une FSU forte permet de faire respecter les droits et de combattre les dérives managériales, de les dénoncer et de s'en protéger. Notre expertise est reconnue de toutes et tous !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





Syndicat National
des Enseignants
de Second degré



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC



F.S.U.



CCP

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte-rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

FAIRE AVANCER LES DROITS DES NON- TITULAIRES

En siégeant en CCP, les élu-es de la FSU alertent sur les difficultés des collègues remplaçant-es dans l'académie et ont obtenu que leurs frais de déplacement soient pris en charge, en lien avec les élu-es en Comité technique académique (CTA).

Représenter les personnels, c'est contribuer à faire avancer les droits collectifs !

DANS L'ACADÉMIE

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



DES ÉLU-ES DE TERRAIN

Les élu-es de la FSU en CCP interviennent en tant qu'enseignant-es, CPE, PsyEN non titulaire.

Affecté-es en école, collège, lycée, CIO ou Greta, elles et ils connaissent les conditions de travail des non-titulaires, comme de changer régulièrement d'établissement.

C'est parce qu'elles et ils sont au plus près du terrain qu'elles et ils conseillent et défendent efficacement tout-es les non-titulaires.

FAIRE RESPECTER LES DROITS DES NON- TITULAIRES

Tout non-titulaire peut être amené un jour à devoir défendre son dossier administratif : licenciement, maladie, harcèlement, blâme...

Les élu-es FSU en CCP accompagnent les collègues et interviennent pour faire modifier des avis de non-renouvellement en mettant l'administration face à ses manquements.

LUTTER POUR LA RECONNAISSANCE DES NON-TITULAIRES

En CCP, les élu-es de la FSU interviennent régulièrement sur l'attribution des décharges de service, le respect des pondérations, le forfait de 3h de sport scolaire, les problèmes de paiement des heures supplémentaires...

Les élu-es de la FSU veillent à ce que la CDIisation ne se fasse pas au rabais pour les non-titulaires avec des temps partiels imposés.

POUR UN PLAN MASSIF DE TITULARISATION

Précarisation des contrats, temps partiel imposé, affectation lointaine... Les élu-es de la FSU luttent pour un plan massif de titularisation pour que cesse ces dérives.

Avec les élu-es en Comité social académique (ex CTA), la FSU se bat pour l'amélioration des contrats, le droit à la formation afin que s'ouvrent pour les non-titulaires de véritables possibilités de titularisation.



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

